

Compte-rendu de l'atelier sur la communication.

Organisation du groupe de travail:

secrétaire de séance: Jean Busson, porte-parole : Evelyne TARDY SMD

Communication interne

le Bulletin de liaison

Reconnu comme très intéressant, et lu par les membres des Sociétés, il est recommandé de le poursuivre. Il est suggéré de rappeler aux associations les dates limites de dépôt des textes. Il faut encourager les Sociétés à écrire dans ce bulletin et à le diffuser largement auprès de leurs membres. Bravo à Laurent Francini qui fait un travail superbe.

Le site : est apprécié et regardé par les membres des associations. Néanmoins, bien des Sociétés ignorent qu'elles peuvent utiliser le site FMBDS pour faire la publicité de leurs activités, voire même signaler, par exemple, que telle Société recherche des conférenciers. Il faut donc davantage informer les Sociétés de ce service.

Le Forum: Seulement 52 personnes se sont inscrites pour participer à ces forums, c'est peu. Il faut oser y aller. L'inscription se fait par l'intermédiaire du Président.

NB. Lors de cet atelier, il a été signalé qu'il aurait été apprécié que les personnes présentes à l'AG extraordinaire s'identifient en début d'AG.

Communication externe

CAFAM :

Le Président voyant que peu de participants connaissaient vraiment la CAFAM, il nous en a précisé le rôle : réunir une fois l'an l'ensemble des Fédération botaniques et mycologiques, y compris la SMF et 5 autres délégations. Selon lui, il serait souhaitable que cette réunion, qui permet au moins d'échanger des informations, puisse donner l'occasion de prendre davantage d'initiatives et il aimerait bien que les Fédérations s'organisent autour de l'idée d'une Fédération nationale. Les personnes présentes de l'atelier ont fait remarquer que si l'idée est intéressante, il faudra avancer doucement et lentement sur un tel projet.

Medias : Le président informe le groupe qu'il a été interviewé à deux reprises par des radio locales et sollicité pour un échange presse par un journal belge auquel il a répondu favorablement.

DREAL, Région Auvergne-Rhône-Alpes : Les organismes des pouvoirs publics chargés de la biodiversité n'ayant pas en interne de compétences dans le domaine de la fonge, des solutions sont recherchées pour trouver des formules de partenariat avec eux. La DREAL serait d'accord pour aider au financement de mini-sessions, sur le thème de la fonge, dans la région AURA. Le Pôle flore-habitat de la Région AURA nous a contacté en vue d'étudier la possibilité de mettre en place une délégation de partenariat avec la FMBDS, dans les semaines qui viennent.

Une participante a suggéré que les membres du bureau de la FMBDS, voire des membres du CA, assistent, à tour de rôle, aux AG des associations membres, afin de présenter la Fédération, insister sur les liens avec les associations et mieux faire connaître la Fédération aux nombreux membres présents lors des AG des associations, et ce durant le mandat de chaque président ou présidente.

Autres points: non abordés faute de temps.

